

Med contact 2010

LE 4^e FORUM POUR LA RÉFLEXION ET LE DÉVELOPPEMENT PHARMACEUTIQUE

C'est dans une salle comble que s'est tenue, le 23 janvier dernier, à l'hôtel Royal Mansour, à Casablanca, la 4^e édition du forum pour la réflexion et le développement pharmaceutique, MED CONTACT 2010.

Sous le thème des « Essais cliniques au Maroc : perspectives et développement », cette rencontre a été l'occasion d'une mise à niveau de qualité en matière d'informations, de statistiques et autres données sur et autour des principaux sujets programmés, à savoir : « les bonnes pratiques cliniques », « le data management », « l'expérience éthique au Maroc dans la recherche clinique », « le rôle de la CRO » et « la pharmacovigilance entre éthique et responsabilité ». À travers la maîtrise de leur sujet, tout comme celle des différents éléments annexes, d'éminents orateurs nous ont gratifiés de conférences d'une qualité remarquable. Le tout consolidé par les inter-



Mme Danielle BAZILLIER et le Dr Saad TAHIRI.

ventions d'un auditoire extrêmement attentif et surtout très participatif. Parmi les recommandations retenues, la mise en place d'une loi encadrant la protection des personnes pour la recherche biomédicale, la création d'un cadre d'incitation à la recherche biomédicale - à travers lequel le Maroc pourrait être prestataire de services avec une valeur ajoutée pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique-

la création d'un environnement fiscal approprié et incitatif pour le développement de la recherche biomédicale, la mise en place d'un comité d'éthique national pour les sciences de la vie et enfin, dans la loi relative à la recherche biomédicale, « l'indication des décrets d'application encadrant les institutions et les sociétés de services devant effectuer des recherches biomédicales au Maroc ».

Officine Expo 2010 UNE ÉDITION TRÈS ATTENDUE

Le palais des congrès Mansour Eddahbi, à Marrakech, accueillera les 19 et 20 février prochains la 7^e édition du Salon International des Pharmaciens « OFFICINE EXPO 2010 ». Sur une superficie de 3000m², 80 exposants accueilleront pendant 2 jours près de 3000 visiteurs, composés exclusivement de pharmaciens et de médecins marocains et maghrébins, tous réunis dans le but de se former, s'informer, discuter, et entreprendre de nouveaux partenariats avec tous les acteurs de la santé.

D'éminents experts nationaux et internationaux participeront aux différentes activités prévues pour cette édition, telles que tables

rondes, conférences, ateliers, stages... sur des thèmes aussi importants que stratégiques, notamment « l'éducation thérapeutique et la prévention à l'officine », « la prise en charge des personnes âgées par l'équipe officinale », ou encore « l'optimisation fiscale pour l'année 2010 ».

Cette année, L'OFFICINE EXPO 2010 voit grand. Les organisateurs continuent sur leur lancée et envisagent de faire du salon la référence « incontestée » en matière de « vitrine du savoir-faire des professionnels du médicament, de la cosmétique et du bien-être », du sud de la Méditerranée. Le moins qu'on puisse dire est que c'est en très bonne voie.

Label cgem

IBERMA S'IMPOSE PAR SA RESPONSABILITÉ SOCIALE

Pour la 1^{ère} fois, un laboratoire pharmaceutique s'est vu attribuer, le 20 novembre 2009, le label de la Confédération Générale des Entreprises Marocaines (CGEM) pour la responsabilité sociale. Il s'agit des laboratoires IBERMA, 1^{er} partenariat maroco-espagnol dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Selon la CGEM, ce label est une reconnaissance solennelle du respect par les entreprises du Maroc de leur engagement à observer, défendre et promouvoir les principes universels de « responsabilité sociale » et de « développement durable » dans leurs activités économiques et leurs relations sociales. Le label CGEM est attribué par le Président de la confédération sur avis d'un comité d'attribution à la suite d'une évaluation managériale menée par

l'un des tiers experts accrédités par la CGEM. Par cette initiative, la Confédération entend promouvoir le développement humain, le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, la qualité des conditions d'emploi, la régulation des relations professionnelles, la protection de l'environnement, la transparence et l'effectivité des règles concurrentielles. Les laboratoires IBERMA ont largement rempli les éléments de la charte définie par la CGEM en conformité avec les principes fondamentaux de la Constitution du Royaume et les stipulations des conventions internationales relatives au respect des droits fondamentaux de la personne humaine, de la protection de l'environnement, de la saine gouvernance et de la concurrence loyale.

IBERMA